




APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET AMI N°003/CNSS/DG/PRMP/2023

Date début : Lundi 29 mai 2023 ; **Date limite** : mardi 13 juin 2023 à 10h 00

Titre : **Recrutement d'un Commissaire aux comptes pour la certification des comptes annuels de la CNSS**

- 1- Dans le cadre de l'exécution de son budget, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale souhaite recruter un Commissaire aux comptes pour certifier ses comptes annuels.
- 2- Le cabinet aura pour tâches, notamment :
 - la certification de la sincérité et la conformité des informations financières annuelles de la CNSS ;
 - la formulation d'une opinion et des recommandations sur le système et les procédures comptables, le contrôle budgétaire, ainsi que sur le processus d'achats et de règlement fournisseurs.
- 3- La mission se déroulera en trois phases :
 - la planification de la mission ;
 - la phase préliminaire aux arrêtés de comptes ;
 - l'audit légal selon la procédure définie par la réglementation en vigueur, des états financiers annuels.
- 4- Les cabinets intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation décrite ci-dessus en fournissant les informations sur leur qualification pour exécuter la prestation : expériences en Guinée ; expériences du personnel ; compréhension de la mission et méthodologie.
- 5- Les candidats peuvent obtenir les termes de référence auprès de Monsieur Ansoumane BANGOURA @ 622 941 603 / ansoumane.bangoura@cncs.gov.gn /
Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) 





CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

- 6- Les manifestations d'intérêt doivent parvenir au siège de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), République de Guinée, sise au quartier Koulewondy, commune de Kaloum, 1er étage, bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics (**Monsieur Ansoumane BANGOURA @ 622 941 603**) du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 16 heures 00 en trois exemplaires : un original et deux copies.
- 7- Les cabinets seront retenus sur la base de l'approche **fondée sur la qualité et le coût (SFQC)** tel que prévu dans les dispositions du code des marchés publics.
- 8- La date et l'heure limites de dépôt des manifestations d'intérêts sont fixées à mardi 13 juin 2023, à 10 heures 00, et l'ouverture prévue le même jour à 10 heures 30 dans la salle de réunion du 4ème étage, au siège de la CNSS.



Bakary SYLLA

